



TOUTAINVILLE

Bulletin communal n° 5 - Juillet 2022



EDITORIAL

Voici l'été revenu, avec les vacances tant attendues pour beaucoup d'entre vous, soleil détente farniente quel bonheur ! Je vous souhaite à toutes et tous d'agréables moments de convivialité avec votre famille et amis. J'espère qu'elles vous seront bénéfiques pour aborder cette rentrée dans de bonnes conditions.

Nous connaissons désormais des périodes orageuses violentes et de plus en plus fréquentes avec des moments de canicule, la sécheresse s'accroît, les réserves d'eau diminuent, nous devons tous nous mobiliser pour le climat et parvenir à changer nos habitudes de vie dans les années à venir. C'est un challenge nécessaire, primordial, impératif pour notre devenir.

Ce cinquième bulletin municipal m'a paru nécessaire, peut-être un peu rébarbatif pour certains, moins conséquent mais plus enrichi de diverses photos. Il est axé plus particulièrement sur les finances de notre commune et sur celles de notre intercommunalité.

Soyez rassurés, les finances de la commune sont saines, bien contrôlées, nous allons enfin pouvoir démarrer deux projets d'investissements importants cette année, sujets déjà abordés en détail dans nos précédentes parutions :

La création du « Parc du Moulin » et

la réalisation d'un modulaire pour distributeur de produits locaux.

Ces dossiers ont demandé beaucoup de temps et d'énergie à finaliser, notamment pour l'obtention de subventions diverses avec les différentes administrations qu'il a fallu relancer à plusieurs reprises.

N'hésitez pas à nous contacter si vous désirez plus de détails, nous sommes à votre disposition et écoute.

En attendant, nous vous souhaitons bonne lecture et vous donnons rendez-vous pour la prochaine édition de ce bulletin avant la fin de l'année.

Bien amicalement.

Votre Maire, Bruno BLAS



Visite de Madame Nicole DURANTON, Sénatrice de l'Eure, avec Monsieur le Maire, pour étudier les possibilités de financements des projets communaux.



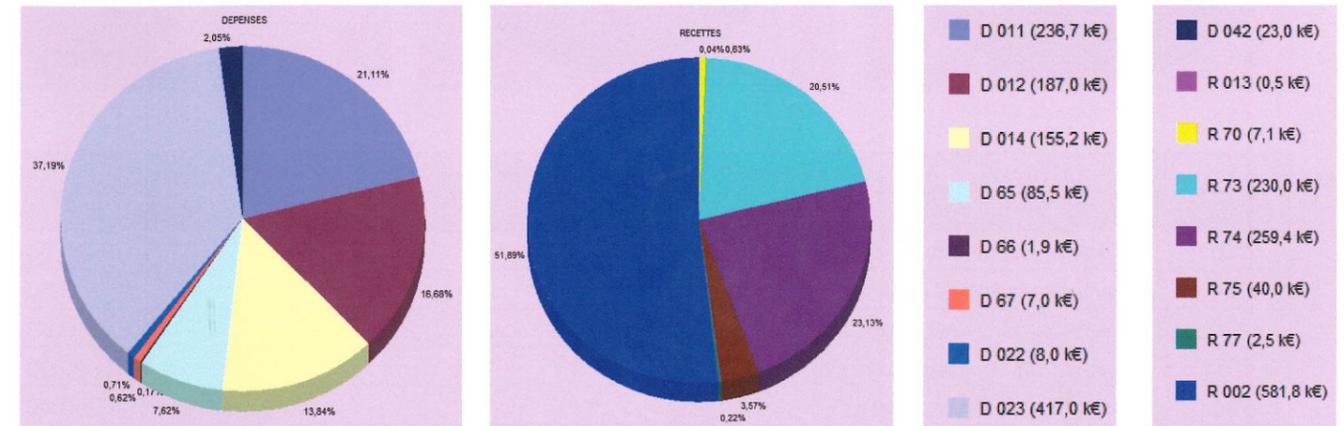
Monsieur le Président du Conseil Régional de Normandie, Hervé MORIN s'est entretenu avec l'équipe municipale sur les futurs projets d'investissements.

BILAN FINANCIER DE LA COMMUNE - ANNÉE 2021

Le budget prévisionnel pour l'année 2021, établi comme chaque année en collaboration avec Monsieur le Percepteur, tant en dépenses qu'en recettes a été voté par le conseil municipal à l'unanimité sur un montant global de : 1 652 339 € réparti en deux sections :

- Fonctionnement 1 121 339 €
- Investissement 531 000 €

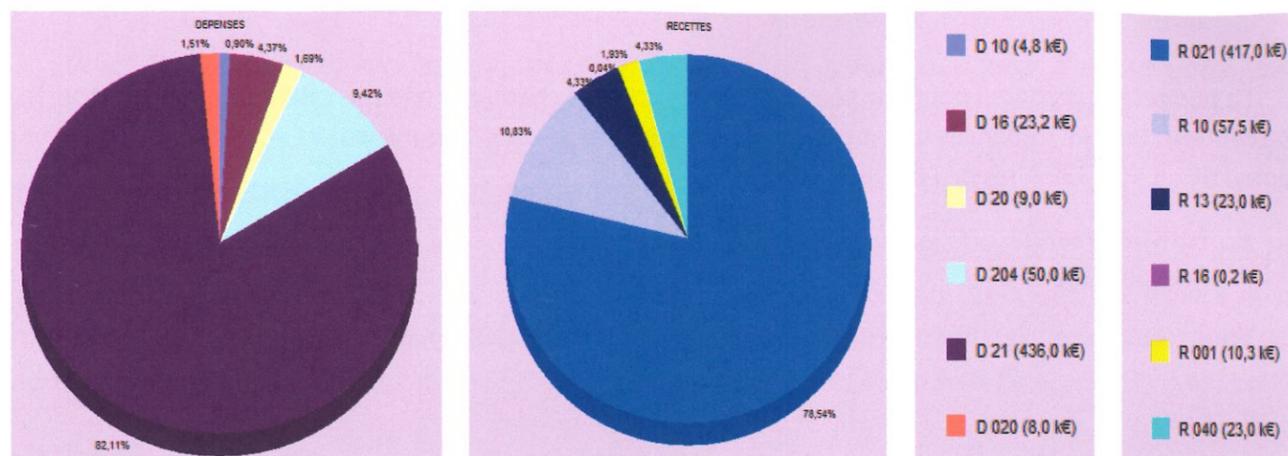
Vous trouverez ci-dessous la répartition par chapitre en fonctionnement en recettes et dépenses :



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	236 732,53
012	Charges de personnel et frais assimilés	187 000,00
014	Atténuations de produits	155 172,00
65	Autres charges de gestion courante	85 500,00
66	Charges financières	1 900,00
67	Charges exceptionnelles	7 000,00
022	Dépenses imprévues	8 000,00
023	Virement à la section d'investissement	417 034,86
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 000,00
TOTAL DÉPENSES		1 121 339,39

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	500,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	7 100,00
73	Impôts et taxes	230 000,00
74	Dotations, subventions et participations	259 400,00
75	Autres produits de gestion courante	40 000,00
77	Produits exceptionnels	2 500,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	581 839,39
TOTAL RECETTES		1 121 339,39

Idem pour la vue d'ensemble par chapitre en section investissement :



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Désignation	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 800,00
16	Emprunts et dettes assimilés	23 200,00
20	Immobilisations incorporelles	9 000,00
204	Subventions d'équipement versées	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	436 000,00
020	Dépenses imprévues	8 000,00
	TOTAL DÉPENSES	531 000,00

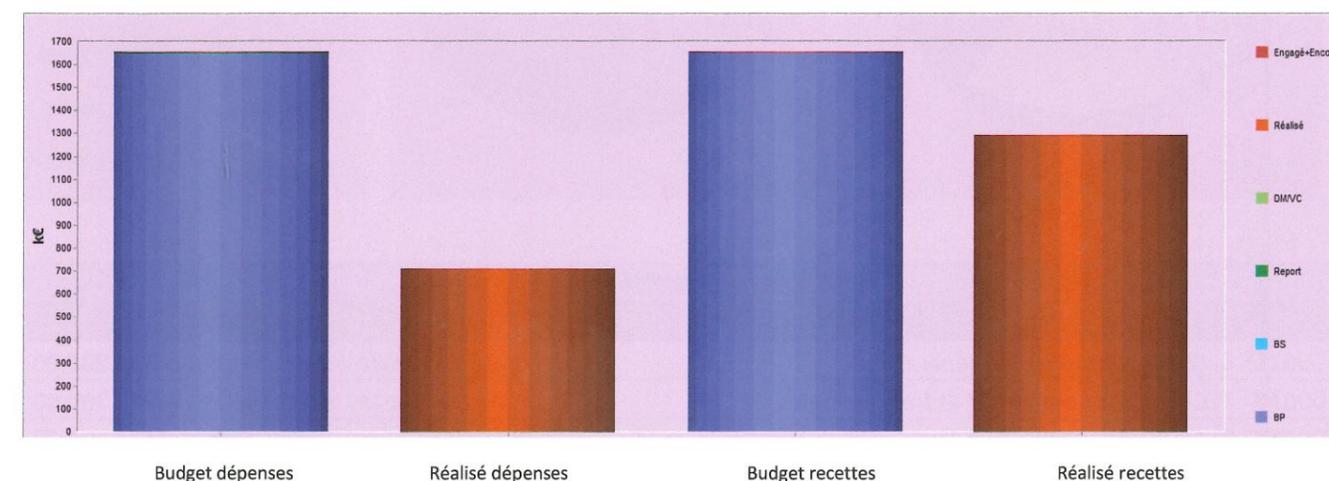
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Désignation	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	417 034,86
10	Dotations, fonds divers et réserves	57 500,00
13	Subventions d'investissement reçues	23 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés	200,00
001	Excédent d'investissement reporté	10 265,14
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 000,00
	TOTAL RECETTES	531 000,00

Le compte administratif de l'année 2021 reflète les dépenses et recettes effectives à savoir :

Dépenses de fonctionnement	- 554 525,34 €
Recettes de fonctionnement	+ 603 719,53 €
Ce solde d'exécution fait apparaître un solde positif sur 2021 de	+ 49 194,19 €
A cela vient s'ajouter les excédents de fonctionnement des années précédentes	+ 581 839,29 €
Dépenses investissement	-153 703,29 €
Recettes investissement	+ 94 365,85 €
La section d'investissement sur 2021 présente un solde négatif de	- 59 337,44 €
A cela vient s'ajouter les excédents d'investissement des années précédentes	+ 10 265,14 €

Le détail des investissements réalisés porte sur différents domaines tels que notamment :

• Création site internet	4 892 €
• Travaux du SIEGE rues « Grestain et Rabasse »	7 844 €
• Clôtures salle et terrain football accès PMR	27 311 €
• Travaux classe école	4 251 €
• Achat bâtiment	38 527 €
• Ballon eau chaude foot	2 945 €
• Travaux ruissellement rte Fort-Moville	16 562 €
• Panneaux signalisation	2 334 €
• Bornes incendies	9 431 €
• Reliures registres état civil	2 652 €
• Mobilier salle et mairie	3 080 €



DÉPENSES	BP	R.A.R 2020	Total Budget	Réal.	% Réal.
Total du fonctionnement	1 121 339,39	0,00	1 121 339,39	554 525,34	49,45%
Total de l'investissement	525 000,00	6 000,00	531 000,00	153 703,29	28,95%
Total des dépenses	1 646 339,39	6 000,00	1 652 339,39	708 228,63	42,86%

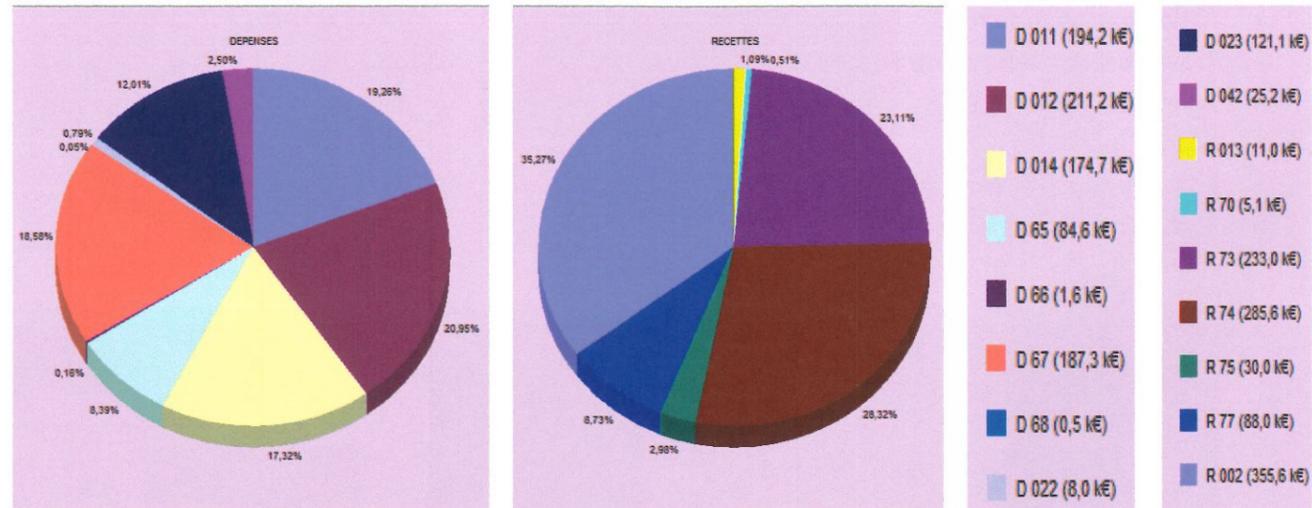
RECETTES	BP	Total Budget	Réal.	% Réal.
Total du fonctionnement	1 121 339,39	1 121 339,39	1 185 558,92	105,73%
Total de l'investissement	531 000,00	531 000,00	104 630,99	19,70%
Total des recettes	1 652 339,39	1 652 339,39	1 290 189,91	78,08%

BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

Voici les montants prévus portés sur le budget communal 2022 tant en recettes qu'en dépenses :

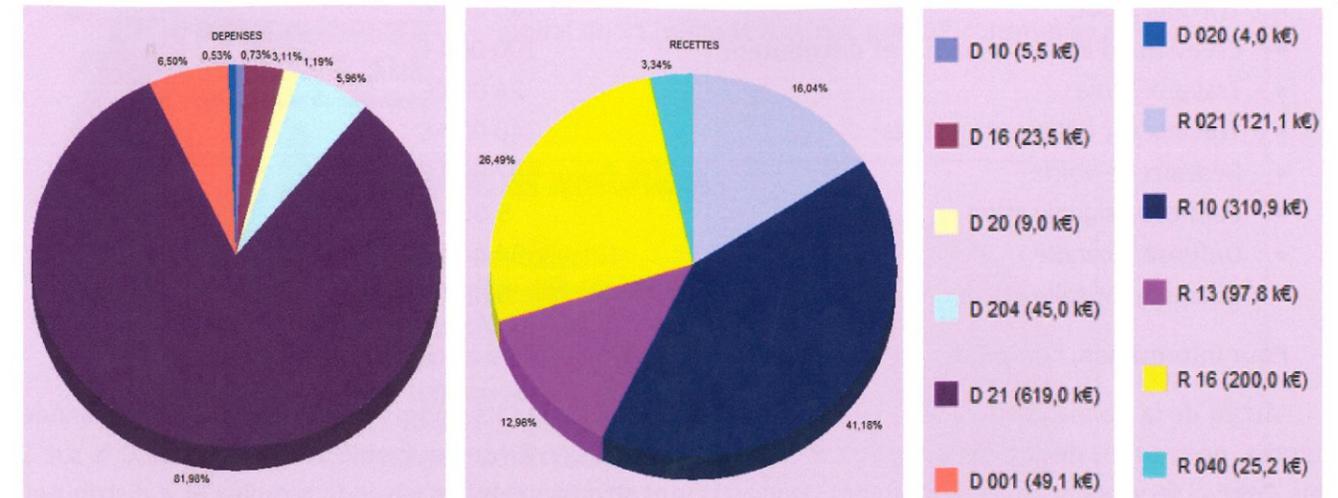
• Section fonctionnement

1 008 331 €



• Section investissement

755 022 €



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	194 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	211 200,00
014	Atténuations de produits	174 672,00
65	Autres charges de gestion courante	84 550,00
66	Charges financières	1 600,00
67	Charges exceptionnelles	187 319,28
68	Dotations provisions semi-budgétaires	500,00
022	Dépenses imprévues	8 000,00
023	Virement à la section d'investissement	121 090,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 200,00
	TOTAL DÉPENSES	1 008 331,28

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Désignation	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 500,00
16	Emprunts et dettes assimilés	23 450,00
20	Immobilisations incorporelles	9 000,00
204	Subventions d'équipement versées	45 000,00
21	Immobilisations corporelles	619 000,00
001	Déficit d'investissement reporté	49 072,30
020	Dépenses imprévues	4 000,00
	TOTAL DEPENSES	755 022,30

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	11 000,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	5 100,00
73	Impôts et taxes	233 000,00
74	Dotations, subventions et participations	285 600,00
75	Autres produits de gestion courante	30 000,00
77	Produits exceptionnels	88 000,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	355 631,28
	TOTAL RECETTES	1 008 331,28

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Désignation	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	121 090,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	310 902,30
13	Subventions d'investissement reçues	97 830,00
16	Emprunts et dettes assimilés	200 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 200,00
	TOTAL RECETTES	755 022,30

Dans les grandes lignes, nous vous donnons les dépenses prévues en investissement :

• Travaux SIEGE	45 000 €
• Création « Parc du Moulin » et distributeur	100 000 €
• Travaux école	24 000 €
• Travaux sur bâtiments publics	40 000 €
• Réseaux de voirie	67 000 €
• Panneaux signalisation	5 000 €
• Défense incendie	34 440 €
• Equipement salle « Bleue »	5 000 €



Pour information, l'emprunt, qui a été contracté en 2005, arrivera à son terme en 2023.

Au vu de la bonne gestion de la commune et des investissements importants à réaliser dans les années futures, nous avons décidé de recourir à un emprunt de 200 000 € remboursable à taux fixe à 1.50 % sur 10 ans. Celui-ci servira à financer notamment les projets tant attendus tels que « Parc du Moulin » et « distributeur de produits locaux ».

Bien entendu, des subventions couvriront en partie ces projets avec :

Une dotation d'équipement des territoires ruraux de 79 000 €, un fonds de concours global de 18 000 € versé par la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle, une subvention LEADER (fonds européens) d'environ 26 % hors voirie a été validée sur le distributeur produits locaux, une aide du Département pour la construction du city stade (montant non connu à ce jour) devrait se concrétiser prochainement et nous espérons obtenir un subside également de la Région.

Une subvention d'Etat de 6 600 € pour la réfection de la toiture de l'école nous a d'ores et déjà été attribuée.

Chaque année, le conseil municipal doit se positionner sur le taux de vos impôts locaux, la décision unanime a été de ne pas les augmenter. Nous vous rappelons que la commune **n'a pas augmenté les taux depuis 2012.**

Ces deux taux communaux demeurent nos recettes propres puisque que la taxe habitation a été supprimée progressivement : en 2023, plus aucun foyer ne paiera de **taxe d'habitation** sur sa résidence principale. L'Etat compense, pour l'instant, aux communes cette taxe. La CVAE (ex Taxe Professionnelle) est perçue par l'intercommunalité au profit de la commune.



• Taxe foncière bâti	29.97 %
• Taxe foncière non bâti	29.38 %

Vous trouverez néanmoins une hausse du montant à payer sur vos impôts qui correspond à une revalorisation nationale établie par les services de l'Etat de votre **base taxable** (modifiée chaque année en fonction du coût de la vie).

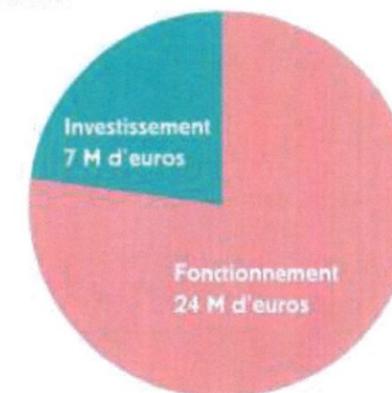
Sur ce rôle également, apparaissent aussi vos taux intercommunaux, départementaux et régionaux, qui sont eux en augmentation. La taxe « ordures ménagères » n'a pas subi de hausse pour l'instant.



Nous souhaitons vous exposer également le budget 2022 de notre Communauté de Communes qui représentent **un montant global de 31 millions d'euros avec 32 communes affiliées.**

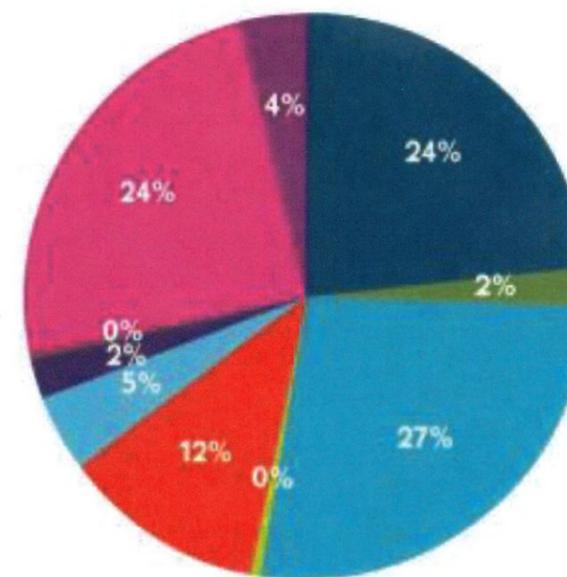
Maîtrise et ambition

Le budget des collectivités territoriale doit être voté avant le 15 avril de chaque année. Celui de la communauté de communes a été présenté par Francis Courel et voté à l'unanimité le 4 avril dernier. Il s'élève à 31 millions d'euros et s'équilibre ainsi :



BUDGET 2022

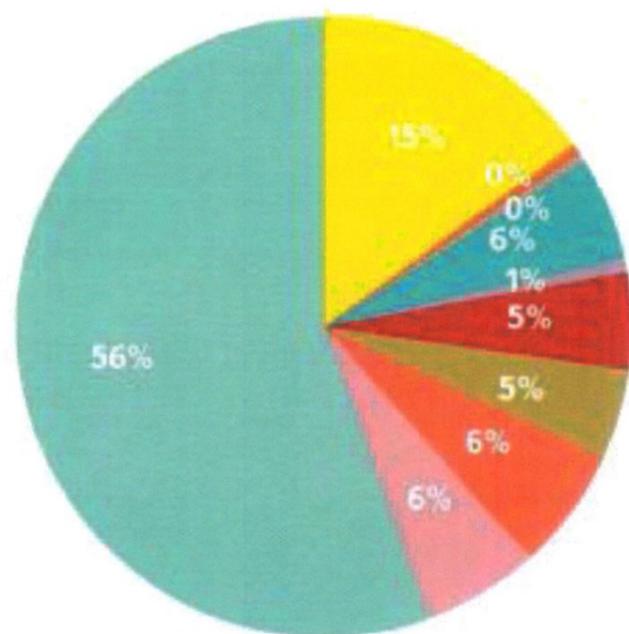
Comment les recettes de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle sont-elles réparties et que financent-elles ?



LES DEPENSES

Enseignement – Formations 6 499 994,82 €
Aménagement et Sce urbain, environnement 5 895 917,59 €
Sces Généraux Adm.publiques Locales 5 679 687,60 €
Sports et Jeunesse 2 806 423,60 €
Interventions sociales et santé 1 108 555 €
Action économique 872 280,42 €
Sécurité et salubrité publique 514 261 €
Famille 508 300,72 €
Logement 99 800 €
Culture 87 802 €

Une étude financière sera menée en 2022 justement pour optimiser encore plus la gestion budgétaire de la communauté de communes et proposer un pacte fiscal et financier avec l'ensemble des 32 communes membres.



LES RECETTES

FCTVA – COUVERTURE DEFICIT INVESTISSEMENT - 1 339 051,82€
Rebuts cumules positifs 1 652 313,76 €
Remboursements sur salaires 214 426,67 €
Subventions d'investissement 1 477 283 €
Emprunts - 1 799 862,4 €
Usagers - 1 758 672 €
Impôts et taxes – 15 928 611 €
Etat – 4 357 849,32 €
Usagers – 125 350 €
Produits exceptionnels – 35 800 €

Voici plusieurs années déjà que l'Etat a obligé chaque commune à s'inscrire dans une intercommunalité.

Notre commune verse obligatoirement une quote-part chaque année à celle-ci établit en fonction du nombre d'habitants, d'élèves, des foyers fiscaux.

Les compétences obligatoires transférées à la Communauté de Communes sont :

- Aménagement de l'espace
- Création et réalisation de zones d'aménagement/organisation des transports
- Développement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle/commerciale, tertiaire, artisanale/touristique/portuaire.

Au fur et à mesure du temps, des compétences optionnelles ont été déléguées aussi par les communes telles que :

- La protection et la mise en valeur de l'environnement,
- La création, l'aménagement et l'entretien de la voirie,
- La construction, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs, équipements de l'enseignement préélémentaires et élémentaire.

L'intercommunalité Pont-Audemer Val de Risle est représentée par un conseil communautaire composé de 55 titulaires et 25 suppléants, c'est un collectif qui anime des projets communs décidés et votés en conseil communautaire.

Lors des élections municipales de mars 2020, vous avez élu pour Toutainville 2 représentants qui assistent à ce conseil communautaire programmé au minimum 1 fois par trimestre.

Le Président de l'intercommunalité est assisté de 10 vice-présidents qui sont responsables de commissions, chaque représentant communal choisit une ou plusieurs commissions. Les avis des commissions sont soumis au conseil communautaire pour validation.



Informations

- * Les horaires de l'école resteront à l'identique à savoir :
8 H 35 à 12 H 00 et de 13 H 20 à 16 H 15,
- * Les sorties en car, visites et spectacles, sont prises en charge en totalité par la coopérative,
- * Les CM1-CM2 ont tous obtenu leur attestation « savoir nager »,
- * A ce jour, pas d'information sur un protocole sanitaire pour la rentrée du Jeudi 1^{er} septembre,
- * Le nombre d'enfants scolarisés serait de 113 enfants, en baisse constante depuis plusieurs années : 7 PS, 15 MS, 10 GS, 15 CP, 21 CE1, 10 CE2, 14 CM1, 21 CM2,
- * Le fournisseur actuel de restauration scolaire est « Newrest », une centaine d'enfants en moyenne y déjeunent régulièrement,
- * Le tarif de cantine sera de 3,50 € le repas, celui de la garderie de 1.20 €,
- * Les horaires de garderie : 7 H 30 - 8 H 35 pour une vingtaine d'enfants,
- * Le soir, une cinquantaine d'enfants seront accueillis entre 16 H 15 jusqu'à 18 H 30.

Les Animations

- * En janvier 2022, sortie cinéma pour toute les classes avec le film « le loup et le lion »,
- * Les CM1- CM2 sont allés en car au Mémorial de Caen le 28 mars avec l'école de Martainville. Ils ont participé à un atelier pédagogique après cette visite animation sur « la vie d'une petite fille juive cachée pendant la guerre »,

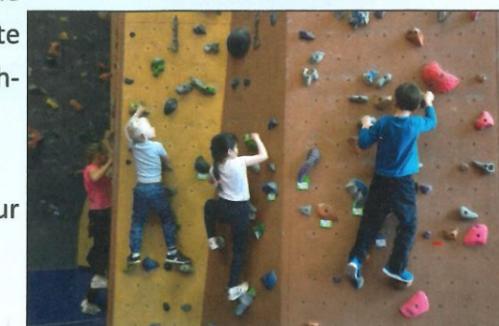
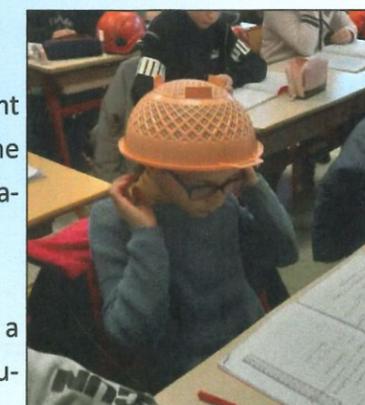


* Le 1^{er} avril, les enfants sont arrivés en classe avec une protection pour une simulation « tempête de grêle »,

* La compagnie du Chat Bada a donné un spectacle le 05 avril autour des « bruits de

l'école avec des chansons, ambiances sonores et rythmiques,

- * 8 séances d'escalade d'une heure ont eu lieu en mai/juin pour les GS, CP et CE1.





* Les élèves de CM1-CM2 ont pu bénéficier de 3 séances de 2 heures de voile sur les étangs de Toutainville,



* Le 30 mai, randonnée vélo sur un circuit cyclo touristique de 35 kilomètres jusqu'au Pont de Normandie encadrée par 6 bénévoles que nous remercions.

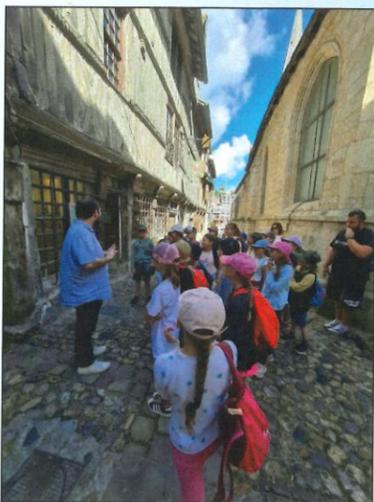


- * Sortie en juin à la ferme pédagogique de Tourville sur Pont-Audemer pour les CP et CE1.
- * Visite du collège « Pierre et Marie Curie » de Pont-Audemer en juin pour les CM2.



* En juin a eu lieu un premier apprentissage « cycle vélo » dans la cour de l'école pour les CE2-CM1.

* Le 11 juin, kermesse réussie sur un projet artistique « contes et fêtes » travaillé en équipe, en collaboration avec les parents, l'association AAPEET. Merci à tous pour votre participation à cette manifestation annuelle ensoleillée.



* Le 28 juin, sortie à Honfleur avec les CP et CE1 pour une visite du musée ethnographique avec jeu de piste dans la ville.

Les interventions

* Une lecture est faite à toutes les classes le mardi par Madame BLAS, bénévole, tous apprécient ce moment de détente.

* Création et entretien d'un jardin potager par les élèves CM1-CM2 à l'initiative des professeurs des écoles.



Les résultats des élections

LÉGISLATIVES DU 19 JUIN 2022 (2ème tour)

Inscrits Liste électorale	1066
Abstentions	500
Votants	566
Blancs	30
Nuls	14
Exprimés	522

Candidats	Voix
Mme TAMARELLE-VERHAEGHE Marie (Ensemble)	204
M. MAUVIEUX Kévin (RN)	318



PRÉSIDENTIELLES 24 AVRIL 2022 (2ème tour)

Inscrits Liste électorale	1070
Abstentions	184
Votants	886
Blancs	55
Nuls	12
Exprimés	819

Candidats	Voix
M. MACRON Emmanuel (Ensemble)	337
Mme LEPEN Marine (RN)	482

RÉCUPÉRER
RÉINVENTER
RECYCLER
RÉNOVER
RECRÉER
RÉSPÉCTER
RELOOKER
REGARDER
RESPIRER

Mon Guide Ecocitoyen

Le service de location de vélos électriques du Pôle mobilité

Depuis décembre 2021, le Pôle mobilité Rivière Pays d'Auge propose un service de location de vélos électriques en partenariat avec l'ESAT de Pont-Audemer : les Vélos du Louber.

Le parc comporte 10 bicyclettes à assistance électrique équipées de lanternes, sacoches, portes bagages et antivol qui est possible de louer :

- 50 euros pour 15 jours
- 10 euros par jour en mois
- Avec un chèque de caution

Des des vélos disposent d'un siège d'appoint avec ceinture pouvant supporter jusqu'à 100kg pour transporter des enfants ou des adolescents, voire des adultes.

Les vélos électriques peuvent être loués à l'ESAT de Pont-Audemer. Ce service s'adresse aux résidents de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle.

ESAT Pont-Audemer
146 zone Saint Léonard
02 32 97 42 71

La semaine... jusqu'à ?

Le vélo peut être plus rapide que la voiture. En heure de pointe dans les villes, un vélo (routé à 15km/h) quand une voiture ne dépasse pas les 14km/h. En moyenne, il est fait que 15 minutes pour parcourir 3 km.

Une pratique régulière du vélo permet d'augmenter son espérance de vie de 2,5 années.

L'air inhalé par les piétons et les cyclistes est 2 à 3 fois moins pollué que l'air confiné des habitacles des automobiles en ville.

Mon guide Ecocitoyen

Un guide écocitoyen édité par la Communauté de Commune de Pont-Audemer Val-de-Risle est disponible en Mairie. Le nombre d'exemplaires est malheureusement limité (200), ce qui ne nous permet pas de le distribuer à chacun d'entre vous. N'hésitez pas à venir le chercher.

Il expose différents thèmes se rapportant à :

- Déchets verts,
- Paillage,
- Compostage,
- Jardins partagés,
- Ruches,
- Frelons asiatiques,
- Le zéro phyto,
- L'éco-pâturage,
- L'eau,
- Rénovation énergétique,
- Le service de location vélos électriques
- Horaires du bus urbain
- Co-voiturage et rézo pouce.

Guide dispo à la mairie ! Venez chercher le votre !

Guide également consultable sur le site officiel de la ville de Pont-Audemer (rubrique : Vivre ici » Environnement/cadre de vie/transports » le guide écocitoyen 2022).

URBANISME



Comme à chaque bulletin municipal, nous vous donnons le nombre de dossiers d'urbanisme déposés en mairie depuis le début de l'année. Vous pouvez, si vous le souhaitez venir les consulter en mairie. Les dépôts de déclaration sont affichés obligatoirement en mairie pendant deux mois.

Les pétitionnaires doivent systématiquement afficher de manière lisible sur le terrain concerné l'autorisation de travaux le temps de la durée de construction.

A partir du moment où l'autorisation est donnée par la mairie, les pétitionnaires ont deux années pour réaliser leurs travaux.

• Certificats d'urbanisme	23
• Déclarations préalables	16
• Permis d'aménager	1
• Permis de construire	2

Nous vous rappelons que vous pouvez déposer désormais par voie dématérialisée vos dossiers en utilisant le site : <https://gfi.ccpavr.fr/guichet-unique>.

L'enquête publique mineure du PLUi est reportée en septembre/octobre prochain. A ce jour, nous ne connaissons pas la date officielle de début de l'enquête publique ni le nom du commissaire enquêteur désigné par Monsieur le Préfet.



Aboiements de chien

Les aboiements d'un chien sont considérés par la loi comme des nuisances domestiques.

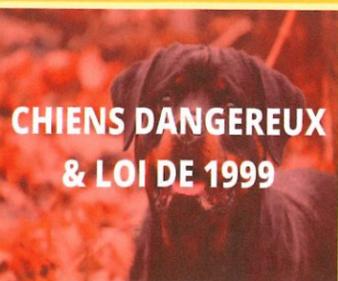
Ils sont perçus comme aussi perturbants pour le voisinage que des bruits de tondeuse à gazon, de musique, etc...

C'est l'article R. 1334-31 du Code de la Santé publique qui régit la réglementation liée aux différentes formes de nuisances sonores. Il y est notamment précisé qu' "aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité".

Votre chien aboie de 7 H à 22 H, c'est du tapage diurne : vous vous exposez à une amende forfaitaire de 68 euros, avec une majoration à 180 euros en l'absence de paiement dans un délai de 45 jours. Si le voisin victime dépose un recours devant le tribunal civil, vous pouvez être contraint de lui verser des dommages et intérêts.

Votre chien aboie de 22 H à 7 H, c'est du tapage nocturne : la loi est plus stricte et c'est l'article R. 623-2 du Code pénal qui décide des sanctions à appliquer en cas de "bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui".

Pensez à votre voisinage !



Vous possédez un chien de 1^{ère} (Américain staffordshire terrier sans LOF, Mastiff sans LOF, Tosa sans LOF) **ou de 2^{ème} catégorie** (Américain staffordshire terrier avec LOF, Rottweiler avec ou sans LOF, Tosa avec LOF), **vous êtes donc concernés par la législation sur les chiens dangereux (Loi du 06/01/1999).**

Alors n'oubliez pas que vous avez l'obligation de déclarer votre chien à la mairie de votre lieu de résidence.

Plus d'infos sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1839>

LES TRAVAUX



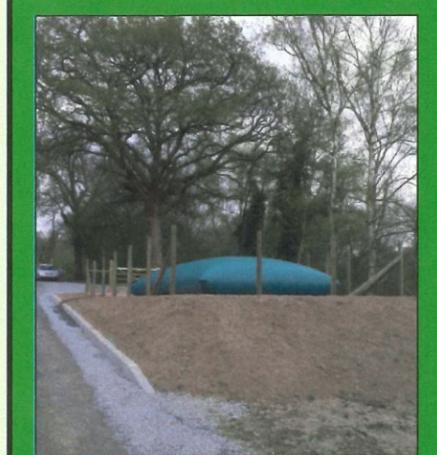
Enlèvement de la main courante au stade municipal



Acquisition d'un nouveau désherbeur thermique à gaz



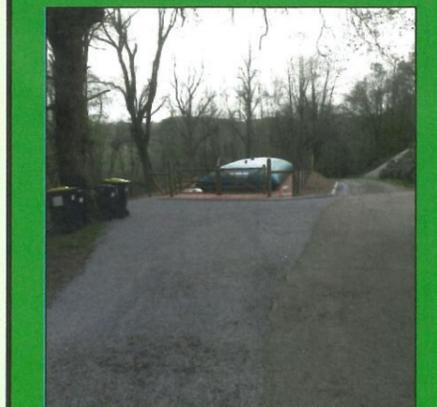
Mise en place de rideaux à la Salle bleue



Nouvelle poche incendie
Chemin du Vigneau
(poche subventionnée par le Département)



Réception de la nouvelle toiture de la cantine (tôles Sandwich)
Travaux prévus cet été.



ETAT CIVIL

NOUS NOUS JOIGNONS À LA JOIE DES PARENTS POUR LA NAISSANCE DE :



PRASASOUKH Tao	23 mars
MOUCHEL Tyago	19 avril
DELISLE Manon	28 Avril
GOUEDARD Lola	01 Juin
AUBE Valentin	08 Juin

AVEC TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR AUX MARIÉS :

PRASASOUKH Huynh-Quang et LOPEZ Julie	1 ^{er} avril
IARIA Sébastiano et DIMANCHIN Charlotte	16 avril
LAUNAY Nicolas et BENARD Emilie	14 mai



C'EST AVEC TRISTESSE QUE NOUS VOUS ANNONÇONS LE DÉCÈS :

MÉHEU Jacqueline épouse TRÉMOIS	22 mars
POISSON Madeleine veuve METOT	19 avril
LASNE Nathalie épouse JULLIEN	13 Juin
DESMAREST Alain	13 Juin
MAUBERT Yvonne veuve VILLE	30 Juin



La commune de Toutainville, c'est aussi une **page officielle**, un site **Facebook** et une **application**.



Application
Panneau
Pocket

TOUTAINVILLE

Mairie de Toutainville
2, Rue Maurice Rabasse
27500 TOUTAINVILLE

☎ : 02.32.41.13.05 - 📠 : 02.32.57.28.26
✉ : commune.toutainville@orange.fr

Ouverture : Les Lundis, Mercredis et Vendredis de 14 H 00 à 18 H 00

Ecole Gaston Boudet
Rue Maurice Rabasse - 27500 TOUTAINVILLE

☎ : 02.32.56.74.84 - ✉ : 0271156k@ac-rouen.fr
Réalisé par la Commission Informations Communales - Juillet 2022

Responsable Publication : BLAS Bruno - Conception et mise en page : BOURNISIEEN Martine

Photos : Commune - Impression : Taslesca

Vente et reproduction interdite - Ne pas jeter sur la voie publique - Diffusion Equipe municipale



**Exceptionnellement
La Mairie
sera fermée la semaine 33
(du 15 Août au 21 Août 2022).
Merci pour votre compréhension.**



Route des Etangs - Toutainville

Découverte et Initiation
gratuites
les mercredis et samedis
du mois de septembre

Ecole de Golf

de 6 à 18 ans 150 €

* du 1^{er} septembre 2022 au 30 juin 2023

REPRISE DES COURS
mercredi 7 et samedi 10 septembre 2022
à partir de 14 heures

Tarif comprenant :

- L'adhésion et l'accès illimité au practice et au parcours Pont Au Golf
- La licence Fédération Française de Golf
- Les cours avec Stéphane PRIEUR Pro de Golf

Le mercredi ou le samedi de 14 à 15 h
ou de 15 à 16 h
(hors vacances scolaires), matériel prêté
et balles de practice offertes par
PAG pendant les cours.

Renseignements :
Stéphane PRIEUR 06 72 91 82 44
ou Patrice DUVAL 06 72 69 62 79
pontagolf@gmail.com



pont au golf



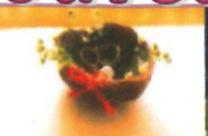
L'atelier de Lëti
Madame Laëtita DASSIGNY
☎ : 06.72.37.99.18

Vous propose de découvrir ses deux activités :

- **Décoration d'intérieur :**
<https://latelierdeleti.com> pour des réalisations de home staging et de coaching de décoration d'intérieur.
- **Tableaux d'art contemporain :**
<https://tableaux-abstraits-leti.com> avec des tableaux abstraits, style urbain, peinture de paysage,...

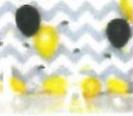


Nouveau !


On a tous quelque chose à fêter qui mérite le sur mesure,
un Mariage, une Naissance,
un Anniversaire,
un Départ à la retraite...



Les plus beaux moments à partager
sont ceux que l'on se crée!

Organisation d'événements clé en main!

Etude de besoins sur devis *Gratuit* ★
Ludique et Personnalisé



Anne-lyse Fortier
Event Planner
06 77 97 40 75
comandcreasolutions@gmail.com

Comandcreasolutions 

Reprise des activités

- Le **Club des Aînés** reprendra son après-midi « jeux » le jeudi 1^{er} septembre à 14 H dans la salle bleue. Venez-nous rejoindre pour partager ce moment convivial. 
- Les cours de **sophrologie** reprendront le 13 septembre à 18 H 30, dans la salle bleue. Adhésion pour l'année : 15 € + les cours 10 €. Le 1^{er} cours est gratuit.  ☎ : 06.70.99.32.42
- Les séances de **yoga** recommenceront le 14 septembre à la salle de la Corbie. Les cours auront toujours lieu les mercredis à 17 H et à 18 H 30.  ☎ : 06.21.46.13.78
- Le **Club de Foot** recherche pour la saison 2022/2023 des jeunes des catégories U7 (2016 - 2017), U9 (2014 - 2015), U11 (2012 - 2013) et U13 (2011 - 2012) ainsi que des vétérans (plus de 35 ans) pour étoffer l'équipe en place. Pour nous rejoindre : ☎ : 06.37.96.51.81 

L'AAPEET



(Association des Amis et des Parents d'Elèves de l'Ecole de Toutainville)

En cette fin d'année, nous avons fait une **tombola** qui a été une réussite car 96 grilles ont été vendues par les élèves. L'association a offert aux familles, pour chaque grille complète, un mini rosier provenant de notre fleuriste « *Flours Deschamps* ».

Samedi 11 juin, nous avons organisé notre traditionnelle **kermesse**, tant attendue par les parents et surtout par les enfants de l'école ! Faisant suite au spectacle réalisé par l'équipe enseignante, la kermesse a été très appréciée de tous ! Petits et grands ont pu jouer à différents stands dits traditionnels tels que la pêche aux canards, le chamboule-tout ou le lancer de fléchettes et aussi à différents stands de jeux normands comme le jeu de la Bézette ou le jeu de quilles sur potence (8 jeux normands loués à l'association *La Chouque*).



Nous tenons à remercier tous les parents d'élèves qui ont participé à nos différentes manifestations, l'équipe enseignante et l'équipe municipale pour leur soutien, tous les commerçants toutainvillais et des alentours qui nous ont offerts des bons pour notre kermesse.



Grâce aux manifestations réalisées au cours de l'année scolaire, l'AAPEET a offert à chaque élève une gourde personnalisée. Nous verserons comme chaque année une somme à la coopérative scolaire en septembre. Notre équipe ne comprend pas beaucoup de membres, nous espérons



ainsi accueillir plus de bénévoles dès la rentrée prochaine !

Céline BÉRENGNIER, Présidente

Tout'ville & Co

Quelle joie d'organiser à nouveau notre traditionnelle foire à tout ! Après 3 années d'absence (COVID), nous avons eu le plaisir de recevoir 150 exposants.

Notre association organise ce vide grenier chaque année. Composée d'une petite équipe de bénévoles (Angélique, Rodolphe, Estelle, Alexandra, René, Bruno, Laurence), en ce 15 mai, ils n'ont pas chômé, entre les 20 kg de saucisses, les 20 kg de merguez à griller, les 100 kg de frites à cuire mais aussi le métrage et le ravitaillement. Nous remercions notre forain pour sa présence et sa fidélité, car grâce à lui, nous avons, à chaque fois, notre « petite fête foraine » !!

Un grand merci également à Alain MAZIRE, conseiller municipal et à Jean-Luc DESCHAMPS, artisan, pour leur aide aux montage et démontage des structures.

A l'année prochaine !

PAPON Rodolphe, Président



Nos manifestations passées



La chasse aux œufs



17 Avril 2022

TRIATHLON



08 Mai 2022



22 Mai 2022



Le repas des anciens

Participation communale à la régata « La Cartonn'Rit » avec Monsieur le Maire aux commandes du bateau le « Toutain'Eau »

03 Juillet 2022



22 Mai 2022





18^{ème} Tournoi de foot

Le 19 Juin dernier, 12 équipes se sont confrontées dans la bonne humeur sur le terrain de foot communal.

Le Club remercie toutes les équipes et accompagnants, mais également l'entreprise LEBLANC, Fleurs DESCHAMPS, La Bounty, la Commune de Toutainville et Madame TAMARELLE-VERHAEGE, pour les lots et coupes et tous les bénévoles qui se sont démenés pour que cette journée soit une réussite.

Encore un moment convivial, sous le soleil... A l'année prochaine !!!



LA CARTONN'RIT

Je voulais TOUS vous remercier – ceux présents, comme ceux qui n'ont pu l'être dimanche - pour votre participation à l'organisation et au déroulement de notre première édition de LA CARTONN'RIT du 03 Juillet 2022.



La réussite a été totale. Bien sûr, la météo a été de la partie et cela était essentiel. Mais tout s'est très bien déroulé, le spectacle et l'ambiance ont été au rendez-vous, et nous n'avons eu à faire face à aucun incident. Sur ce point, bravo à tous car nous avons su gérer l'évènement en total sécurité. Cela n'a pas été toujours simple, et peut-être avons-nous frisé l'incident (je pense au public sur les passerelles de nos pontons), mais cela s'est bien passé, c'est l'essentiel. On corrigera cela.

En quelques mots : 20 bateaux. 90 équipiers dont 55 sur l'eau. Un grand bravo à eux car ils ont tous fait le spectacle. Près de 2000 spectateurs d'après l'estimation de M Denis HOUDARD, professionnel de grands évènements publics. Notre parking extérieur était plein à craquer, les voitures remontaient d'un côté jusqu'à Toutainville, et de l'autre, jusqu'à la station d'épuration de Pont-Audemer. Une ambiance phénoménale, des bateaux plus incroyables les uns que les autres et des équipages remarquablement bien déguisés. Notre cocktail/apéro a été offert à près de 200 personnes. De belles activités parallèles allant des belles motos en exposition, le château gonflable pour les enfants, le passage de la Patrouille de France, la démo du champion du Monde de ski nautique, celle du champion d'Europe de wakeboard, les e-folers Sylvain et Jean-Claude. Je n'oublie pas notre Rafale splendide réalisé sous les ordres de notre ingénieur aéronaval Dominique, piloté par notre star Maverick-Lancelot dit « Tom Cruise » accompagné de sa chérie Charlie-Jean-Paul dite « la belle blonde » (Biscotte en rêve encore), et de ses mécanos - co-pilotes. Merci à Louna de s'être promenée en requin bleu au milieu d'une foule compacte. Merci à Bénédicte, Christophe et Antoine pour les suivis des calculs et les résultats finaux. Merci, merci... aux uns et aux autres.

Nous avons eu les félicitations de Mme Louisy-Louis, vice-présidente de la Région Normandie, qui a passé toute l'après-midi avec nous. Elle m'a dit avoir adoré cette manifestation. Nous avons fait l'objet d'une belle pleine page dans Paris-Normandie hier, et d'une demi-page dans l'Eveil d'aujourd'hui. J'attends avec impatience les photos et le film réalisés par Sophie Savalle et Kerian Cathmoir, photographes professionnels.

Comme prévu, nous avons adressé un don de 300 euros à la station de la SNSM de Honfleur. Je les ai remercié de leur participation.

Un merci tout particulier à vous, les jeunes du club : **Ambre, Laura, Louna, Julie, Ablay, Axel**. Un merci tout spécial aussi à **Jean-Claude et Sylvain**, pour leur show aérien et les démos d'efoil ! **Notre équipe est magnifique et nous renvoyons une très belle image d'un bénévolat dynamique, engagé et motivé.**

Nous allons prendre le temps de réfléchir à la / aux prochaines éditions. On va se donner le temps pour cela. Déjà de nouvelles idées et des solutions pour corriger certains des points identifiés ont été évoquées.

Bien cordialement / sportivement.



Jean-Marie NÉDEAU, Président du Club Nautique de Toutainville (☎ : 06.8780.7740)